

AIDE AU TRANSPORT

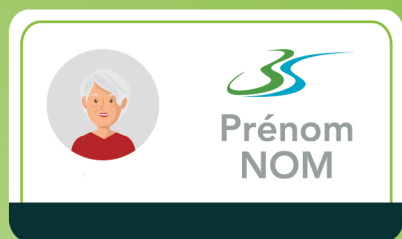
des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la **Mairie de sa commune de résidence**.
Muni de sa **carte d'identité** et de son **avis d'imposition**, le bénéficiaire se voit remettre :

Une carte de transport nominative



Un carnet de 15 tickets de transport

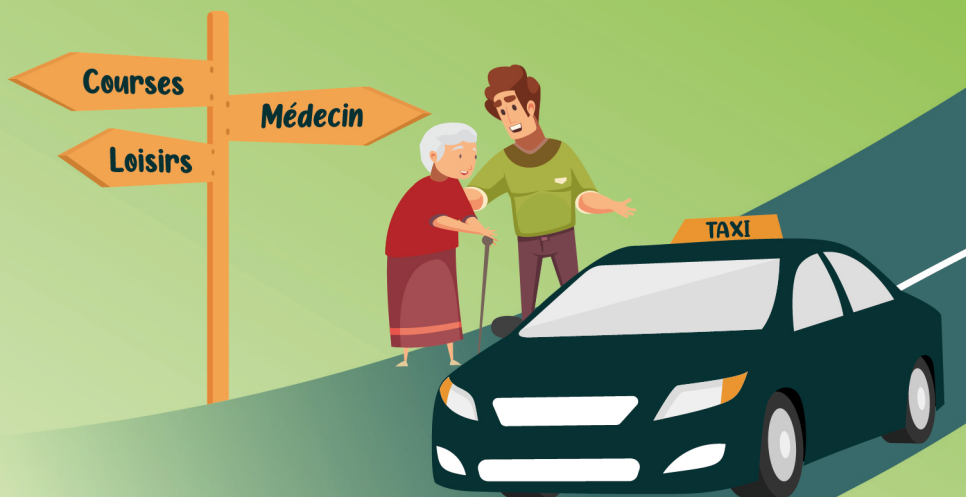


Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMART'AIN TAXI | Bâgé-Dommartin TAXI BAGE | Bâgé-Dommartin AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
BR TAXI | Bâgé-le-Châtel TAXI PRO | Manziat
ALLO THOMAS TAXI | Feillens MICKAËL TAXI | Ozan

DÉPLACEZ-VOUS
SELON VOS
ENVIES



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr

 @ccbresseetsaone